

# JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le planta dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]

Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 2 St. Hyacinthe, — Province de Québec, — Mercredi, 26 Avril 1871.

No 31

Nous croyons utile de reproduire les remarques suivantes, que nous avons publiées l'année dernière, sur les soins à prendre pour semer le blé, et sur le moyen d'empêcher les corneilles d'arracher le blé-d'inde !

## QUESTIONS.

Ondemande 1o. Combien doit-on semer de graine de mil par arpent de terre neuve ou grasse ?

2o. Combien de graine de trèfle par arpent ?

3o. Existe-t-il quelque appareil pour égrenier et cribler le trèfle ?

Nous soumettons ces questions aux chefs agricoles et à tous nos lecteurs. Qui répondra ?

MM. Maynard & Cie ont acheté un magnifique étalon, descendant du *Champion* et d'une jument St. Laurent. C'est un bel animal qui pèse déjà 1,400 livres. Quoiqu'il n'ait encore que 3½ ans. Il a été payé \$400.

La Société d'Agriculture du comté de Soulanges vient de faire l'achat d'un bel étalon canadien de M. Louis David, de St. Lambert. Le cheval est âgé de six ans et a été primé aux expositions provinciales. Il a été vendu \$600. Cette acquisition prouve le bon goût et l'esprit de progrès de la Société d'Agriculture de Soulanges en même temps que la vente fait honneur à l'intelligent éleveur, M. David.

Nous apprenons que M. Charles Lévesque, médecin vétérinaire muni de diplômes du Collège Vétérinaire de Montréal, vient de s'établir à Berthier. Ce monsieur peut rendre de grands services au public en général, et aux cultivateurs en particulier, et nous souhaitons que l'encouragement ne lui fasse pas défaut.

M. Eucère Munin, riche cultivateur de St. Rémi, possède un veau muni de cinq pattes. On nous dit que le jeune animal n'en est nullement incommodé et marche tout comme s'il n'avait que le nombre de pattes ordinaire.—*Minerve.*

M. Antoine Nadeau, à St. Isidore, comté Dorchester, a fait l'essai, l'année dernière, d'une nouvelle espèce de sarrasin, appelé le "sarrasin bleu," et son essai a été couronné d'un plein succès : la semence d'un minot a produit 117 minots, chaque minot pesant 60 livres ; et 2½ minots ont donné 100 livres de belle farine. Le sarrasin bleu est de beaucoup préférable au sarrasin qu'on cultive dans cette partie du pays. Son grain est plus pesant, plus gros et son écorce plus fine. Il faut le semer bien clair, parce qu'il talle plus que le sarrasin ordinaire ; un quart de minot tout au plus suffit par arpent. M. Nadeau, voulant faire profiter nos cultivateurs de l'avantage qu'offre cette nouvelle espèce de sarrasin, en a déposé une certaine quantité chez M. Giroux, pharmacien, à la Basse-ville, où les cultivateurs peuvent s'en procurer : ceux du Sud peuvent s'adresser à M. Nadeau, à Saint-Isidore.

Communiqué au *J. de Québec.*

*Plantez des arbres.* —Voilà la saison la plus favorable aux plantations qui est arrivée. Nous ne saurions trop encourager les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait, à planter des arbres autour de leurs résidences. Cela donne de la valeur aux propriétés et est un embellissement pour la ville. La plantation des arbres est également favorable

à la santé publique. Nos belles et grandes rues se prêtent admirablement à cet ornement ! Profitons-en. Dans la plupart des villes américaines on a fait des plantations, même dans les rues commerciales. Vous entrez dans les magasins à travers la verdure. Pourquoi les propriétaires de nos rues commerciales n'en feraient-ils pas autant ? Qui prendra l'initiative ? Le titre d'homme de progrès sera décerné pour la vie au premier marchand sorelois qui montrera ce bon exemple....

## LES AMENDEMENTS.

Nous pourrions nous dispenser de parler de la marne comme amendement, par la raison que la chaux est pour nous l'amendement le plus commun et le moins difficile à avoir. Néanmoins nous ne voulons pas la quitter sous silence. La marne, est une terre grasse qui se trouve souvent à la surface des plateaux formés par des terrains d'alluvions. (Pour ceux qui désirent en connaître la composition et qui savent un mot de chimie, nous leur disons que la marne est un composé d'argile, de sable et de carbonate de chaux]. On trouve ordinairement la marne [à peu de profondeur] dans les terrains où croissent les chardons, les sauges, les ronces, le trèfle jaune etc. Quelquefois cependant, il est fort difficile de distinguer la marne de certaines autres terres ; pour ne se tromper pas, il suffit de jeter sur une petite quantité de cette terre du vinaigre très-fort ; si celui-ci se répand sans boursoufflement, dit un auteur, ce n'est que de l'argile ; dans le cas contraire c'est de la marne. Pour savoir la quantité de marne à em-